

Silly-en-Gouffern

## Des écoles vont fusionner à la rentrée

Le conseil communautaire d'Argentan Intercom a voté, hier, le rapprochement des écoles d'Exmes et du Bourg-Saint-Léonard ainsi que de Chambois et Fel.

La rentrée 2019 verra s'opérer deux changements administratifs au sein de l'organisation scolaire de 4 des établissements qui maillent le territoire de la commune nouvelle de Gouffern-en-Auge.

En effet, le conseil communautaire d'Argentan Intercom à qui incombe la compétence des écoles publiques du territoire, a voté, ce lundi 15 avril, la fusion des écoles du Bourg-Saint-Léonard et d'Exmes ainsi que de celles de Chambois et Fel.

Un vote qui suit les avis rendus fin février par les conseils d'école des établissements respectifs.

Des RPI devenus obsolètes

Actuellement, chaque binôme fonctionnait déjà en Regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Or, avec la création de la commune nouvelle de Gouffern, ces établissements relèvent désormais d'une même commune. « **Intercommunal, dans une même commune, ça prête à confusion** », a résumé Christophe Couvé, élu chargé des questions scolaires.

Le principe retenu est donc celui de deux écoles multisites : celle d'Exmes et du Bourg-Saint-Léonard avec d'un côté une classe de maternelle et une mêlant élèves de maternelle et d'élémentaire et de l'autre, deux classes d'élémentaires ; celle de Chambois et de Fel avec 2 classes élémentaires d'une part, une élémentaire et 2 maternelles, d'autre part.

Le projet de carte scolaire pour la rentrée 2019 prévoit une ouverture de classe pour le regroupement Fel-Chambois.

Directions uniques

Ces fusions s'accompagneront dans chaque cas d'une direction unique pour les deux sites ainsi regroupés. « **Une seule tête dirigeant chaque groupe scolaire, cela simplifiera les relations avec les parents et l'intercommunalité. Chaque site sera comme une école de quartier dans une ville et les activités périscolaires se poursuivront de la même façon qu'aujourd'hui, a décrit l'élu. Les professeurs pourront également aller d'un site à l'autre en fonction de l'organisation scolaire décidée selon la variation des effectifs.** »

Une fermeture à Urou ?

En décembre 2018, l'école d'Urou-et-Crennes, qui faisait partie du même RPI que celles d'Exmes et du Bourg-Saint-Léonard était sortie du regroupement.

À l'époque, Laurent Beauvais avait averti : « **La sortie d'Urou du RPI ne règle pas les**

**inquiétudes constatées sur les effectifs. Les problèmes de démographie demeurent, il faut garder à l'esprit que nous avons devant nous des difficultés pour les temps à venir concernant la carte scolaire. »**

Le projet de carte scolaire 2019, dévoilé mi-mars, confirme ses craintes. La fermeture d'une classe à Urou-et-Crennes y est envisagée.



*À la rentrée 2019, l'école du Bourg-Saint-Léonard fusionnera avec celle d'Exmes. Les écoles de Chambois et Fel feront de même. - Crédit: Ouest-France*